

Claudine Jegourel, Bruno Hervé, Sandra Cormier
candidats sur la 1ère, 2ème et 3ème circonscriptions
7 juin 2012

Réponse aux questions de la Plate Forme Palestine :

Première question – Les produits des colonies.

Nous sommes pour l'interdiction à la vente de ces produits qui bénéficient de la position très particulière d'Israël par rapport à l'Europe sur le plan des échanges commerciaux. Les produits des colonies sont le résultat d'extorsion de terres, et d'eau réalisées contre les palestiniens. C'est un des éléments qui organise la conquête d' Eretz Israël par les sionistes. Ils n'ont donc pas droit de cité en France et nous soutenons la campagne BDS menée à l'heure actuelle en France et dans beaucoup de pays.

Nous sommes d'ailleurs pour la fin du statut particulier d'Israël en Europe. De même, nous sommes favorables à ce que l'état français porte plainte contre les destructions répétées par Israël dans les territoires occupés, et en particulier Gaza, de bâtiments ou installations (aérodrome par exemple), subventionnés largement par l'Europe.

Enfin nous sommes pour des sanctions face à Israël tant que celui-ci n'aura pas supprimé toutes les colonies installées en Cisjordanie , ainsi que le boycott de Gaza. Les demandes israéliennes en fonction d'un droit religieux sont complètement irrationnelles. Elles sont le fait de populations d'origine européenne, et cachent une volonté de conquérir la terre dans les dernières colonies qui existent encore à l'heure actuelle sur le plan international.

Deuxième question : La coopération militaire

. Nous sommes pour la cessation de ces accords qui permettent à l'état sioniste d'avoir une supériorité technique militaire très importante dans la région. D'abord face à la population palestinienne, mais aussi face aux pays du moyen orient. C'est en effet une puissance nucléaire et nous sommes inquiets de la situation actuelle et des possibles actions d'Israël, au vu des rumeurs que celui-ci entretient à propos de l'Iran. Nous n'avons aucune sympathie pour le régime iranien. Mais une intervention militaire d'Israël contre l'Iran serait un acte de guerre criminel. De plus, bien sûr il ne se fera pas sans des conséquences importantes pour la population civile. Et enfin, il ne pourra que renforcer le pouvoir iranien aux yeux de la population iranienne.

Troisième question : L'état palestinien.

Nous sommes pour le vote favorable à la reconnaissance de l'état palestinien par l'état français et par l'ONU dans le cadre que les militants palestiniens ont indiqué : dans les frontières de 1967, ave Jérusalem, pour capitale. Ce serait une véritable victoire pour la Palestine, même si subsisteraient les problèmes posés par l'exiguïté de l'état, le retour des réfugiés, ou la coopération avec les pays voisins. Nous avons cette position non par rapport à un droit international reconnu par l'ONU, mais en fonction de l'existence d'un état colonisateur, ici Israël, et de notre soutien aux populations colonisées. Ce sera à celles-ci de débattre et de trouver des solutions à ces problèmes, quand elles se seront débarrassées de la colonisation.